

AVIS AU PUBLIC

Commune de Saint-Rambert d'Albon

Enquête publique relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°104-2018 en date du 4 septembre 2018, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

À cet effet, M. Jean-Marie TARREY, Officier de Gendarmerie en retraite, a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 20 septembre 2018 au 19 octobre 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, à savoir :

- le lundi de 11h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- le samedi de 9h00 à 11h00.

:
Le commissaire enquêteur recevra personnellement les observations du public à la mairie de Saint-Rambert d'Albon aux jours et heures suivants :

- Lundi 24 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 3 octobre 2018 de 9h00 à 12h00
- Mardi 9 octobre de 14h00 à 17h00
- Vendredi 12 octobre 2018 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 18 octobre de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable

- sur le site de la ville à l'adresse suivante www.ville-st-rambert.fr
- sur support papier et sur un poste informatique, en mairie de St-Rambert-d'Albon aux jours et horaires d'ouverture des bureaux tels que précisés plus haut.

Le public pourra formuler ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire enquêteur, à la Mairie de Saint-Rambert-d'Albon, :

- Par courrier postal à l'adresse suivante : MAIRIE DE ST-RAMBERT-D'ALBON – Enquête Publique Révision du PLU – 3 Place de Bonrepos – 26140 SAINT RAMBERT D'ALBON **avant la clôture de l'enquête (19 octobre 2018 à 17heures)**.
- Par courrier électronique (**jusqu'au 19 octobre 2018 à minuit**) à l'adresse suivante : enquete-publique-plu@ville-st-rambert.fr

Au terme de la procédure, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera mise en ligne sur le site internet de la commune : www.ville-st-ramber.fr et déposée à la mairie de St-Rambert-d'Albon pour y être tenue à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de révision générale du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis, pour approbation, au Conseil Municipal de St-Rambert-d'Albon.

Le Maire
Vincent BOURGET

